

Douai, le 29 mai 2020

Madame, Monsieur,

Notre ministre de l'Education Nationale a annoncé hier soir la reprise des collèges et des lycées.

Certains élèves vont pouvoir revenir dès le milieu de la semaine prochaine. Afin de respecter les gestes barrière et de distanciation, comme nous l'avons déjà annoncé, les élèves seront limités à 12 élèves par classe. La liste définitive des élèves (pour tout le mois de juin) sera établie par convocation via école directe.

Les enseignants reprendront le chemin de l'établissement dès ce mardi 02 juin pour une réunion de reprise. Toutes les indications leur seront alors données pour accueillir comme il se doit vos enfants, avec toutes les précautions prévues dans le protocole sanitaire (envoyé début mai).

Il serait bon que votre enfant soit équipé d'un masque (ou deux pour la journée). Les professeurs et personnels en seront équipés également.

La reprise des élèves se fera de la façon suivante :

- Les 6èmes, 4èmes et 2ndes auront cours les lundis et jeudis et recommenceront donc jeudi 04 juin à 8h15 ou à 9h10, en fonction de l'emploi du temps prévu pour chaque classe.
 - (envoyés avant mercredi)
- Les 5èmes, 3èmes, et 1ères auront cours les mardis et vendredis et recommenceront donc vendredi 05 juin à 8h15 ou à 9h10 en fonction de l'emploi du temps prévu pour chaque classe.
 - (envoyés avant mercredi)

Les élèves de terminale ne reprendront donc pas.

Tous les élèves termineront les cours le lundi 29 ou le mardi 30 juin, ce qui correspondra à 4 semaines de cours, à raison de deux jours de cours par semaine.

Tous les élèves rentreront par le portail de l'avenue du Maréchal Leclerc, où ils devront se désinfecter les mains par du gel à disposition. Puis ils devront s'aligner le long d'un bande blanche, tracée pour l'occasion au sol, en respectant la distanciation tracée au sol par des marques rouges. Les professeurs les amèneront dans les classes par un escalier ciblé pour chaque classe, afin d'éviter trop de passages au même endroit.

1/2



Dès la première heure de cours, les règles obligatoires liées au COVID-19 seront rappelées et devront être appliquées à tout moment. Les lieux de passage et la nouvelle organisation leur seront également expliqués.

Aucune sortie n'est prévue sur le temps du midi car tous les élèves devront prendre leur repas à la cantine. Là aussi, des règles particulières seront à appliquer. Le portail de l'avenue du Maréchal Leclerc, seul endroit pour sortir ou rentrer, ne sera pas ouvert le midi, le personnel éducatif étant mobilisé pour la cantine et la cour.

L'ensemble des informations données ce mardi 02 juin aux professeurs et personnels par l'intermédiaire d'un diaporama vous sera communiqué dès mardi après-midi.

Enfin, je profite de ce courrier pour vous annoncer la nomination de Monsieur Jean-Marie CHUEPO à ma succession. Monsieur CHUEPO est actuellement chef d'établissement du collège et du lycée Notre Dame des Anges à SAINT AMAND LES EAUX. La structure qu'il dirige depuis plusieurs années est similaire à la nôtre : coordination d'une école, collège, lycée, prépas, internat.

Permettez-moi de vous souhaiter bon courage pour la réorganisation de la vie familiale et pour faire de cette reprise une expérience, qui devra probablement se poursuivre à la rentrée prochaine si ce virus n'est pas éradiqué. Sachez enfin que toutes les équipes de Saint Jean ont été, et resteront mobilisées sans compter pour être à disposition des familles et des élèves pendant cette période.

Christophe GEORGES Chef d'établissement